Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N10_111225-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 11 décembre 2025

L'an 2025, le jeudi 11 décembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 5 décembre, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Christiane LE MOUEE, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Raymond SIOU, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Bruno LAVAREC, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Anne TROALEN,*

Pouvoirs *: Bruno LAVAREC à Didier LE GOUIC, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC, Alain PERRON à Marie-José CARLAC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*32*
Votants :	*38*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Charles LOHE

N°10 / 11.12.25

Tourisme culture patrimoine – Demande de subvention pour le projet musical « Olivia Twist » du collège Emile Mazé de Guémené-sur-Scorff

Le Collège Émile Mazé de Guémené-sur-Scorff a sollicité Roi Morvan Communauté en mars dernier afin d'obtenir une subvention venant en complément des financements déjà engagés pour son projet artistique : la comédie musicale « Olivia Twist ».

Nature du projet : Spectacle musical pluridisciplinaire (chant choral, musique, théâtre, danse, street art) ayant mobilisé plus de 150 élèves durant toute l'année scolaire 2024-2025.

Restitution du projet : 2 représentations à l'Espace 2000 de Grand-Champ, les 4 et 5 juillet 2025.

Problématiques initiales du traitement de la demande de subvention :

- Le projet ne répondait pas aux critères d'éligibilité des subventions habituelles de la politique culturelle communautaire, ni du Pacte de développement culturel 2024-2027.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N10_111225-DE

- La demande initiale a été transmise hors calendrier et ne comportait pas d'informations budgétaires précises (coût global, plan de financement, montant sollicité).

Précédents : RMCom avait précédemment soutenu des projets similaires du collège (« Another Odyssey », « Roméo et Juliette ») à hauteur de 1 000 € chacun.

La demande de subvention a été soumise à l'avis du bureau communautaire réuni le 6 novembre dernier qui a sollicité un bilan complet du projet avant de se prononcer.
Le collège a donc transmis le bilan du projet (en annexe), apportant les précisions budgétaires demandées par les membres du Bureau.

Contexte du projet et impact local : Le projet est le quatrième grand projet musical porté par l'établissement depuis 2016. Il est considéré comme primordial car il favorise l'accès à la culture pour les élèves éloignés des pôles culturels urbains, dont les familles rencontrent pour beaucoup des difficultés financières.

Objectifs : Le projet visait notamment à favoriser la confiance en soi, partager une expérience collective, valoriser la création et l'expression artistiques des élèves.

Implication des élèves : Plus de 150 élèves, dont les élèves de SEGPA qui ont graffé sur un mur durant le spectacle, ont participé. Le spectacle a inclus des créations originales des élèves (trois chansons en anglais et des danses chorégraphiées).

Rayonnement : Plus de 1000 personnes sont venues assister aux 2 représentations. L'initiative a constitué une action de rayonnement culturel du secteur de Guémené/S.

Bilan Financier Détaillé :

Le budget réalisé du projet fait apparaître un déficit :

- Dépenses réelles : 42 249 €
- Recettes effectives : 36 576 €
- Déficit total : 5 672 €

Ce déficit est supporté par le Foyer Socio-Éducatif (FSE) du collège, qui s'était engagé à combler la différence pour préserver les autres actions pédagogiques du collège. Le budget du FSE est désormais en déséquilibre de plus de 5 600 €.

Le collège souligne que l'augmentation imprévue du coût des transports en car des élèves (passé d'environ 3 000 € en 2021 à plus de 7 000 € en 2025) est la principale cause de ce déséquilibre. Sans cette hausse, le budget aurait été quasiment à l'équilibre.

La demande de subvention faite à Roi Morvan Communauté vise à compléter les recettes, pour permettre de réduire le don du FSE au collège, voire de réduire le déficit supporté par l'association, si la subvention dépasse les 1000 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 4 décembre 2025,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N10_111225-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € au collège Emile Mazé de Guémené/S pour le projet musical « Olivia Twist ».
- d'autoriser la présidente à signer tous documents afférents.

→ *Adopté par 37 voix pour et 1 abstention*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2025.12.19 11:52:46 +01'00'